Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du MERCREDI 23 OCTOBRE 2024 à 19h30

Le 23 octobre 2024 à 19H30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BŒUF, Maire.

<u>Étaient présents</u>: MM BŒUF Pascal; LAFOND Anne-Marie; GASTARD Patrick; BOINOT Florence; PIERRON Pierrette; LOISEAU Laurent; BONNARDEL Isabelle; ARRIVÉ Bruno; BRETON Pierre-Yves; GRANGE Cécile

<u>Absents</u>: DEZON Marie-Pierre; BOUCHAUD Thomas; PEROTEAU Christelle (proc à A-M LAFOND); LACOUX

Jean-Marc; NICOLAS Marie-Noëlle (proc à P PIERRON);

Secrétaire : BONNARDEL Isabelle

Présents : 10 Représenté : 2 Absents : 5 Votants : 12 Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 19H30.

Intervention de Baptiste Médina de VALOREM

L'entreprise VALOREM a son siège à Bègles (Gironde) depuis 1994. C'est un opérateur Français indépendant en énergies renouvelables.

« What for change » est l'un de leurs projets de fonds pour lutter contre la précarité énergétique (exemple : travail en concertation avec Soliha, Ecobat... pour les aides pour l'isolation).

Concernant le délaissé LGV à Pailleroux, c'est un projet sur 4 à 6 ans (études...). Les panneaux photovoltaïques doivent être à 1.10 m du sol minimum, ce serait une exploitation pendant 30 ans avec suivi et maintenance par Valorem. Proposition d'un loyer de 3 000 €/hectare/an.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Désignation du/de la secrétaire de séance = Isabelle BONNARDEL
- 2- Approbation du compte-rendu de la dernière séance = 12 POUR

3- Point ressources humaines = 12 POUR

Prévoir le recrutement d'un agent administratif suite à la mutation d'Audrey Lacombe (départ au 21/10/2024) pour la mairie de Taizé-Aizie. Monsieur le Maire propose un poste en accroissement temporaire d'activité, sur un an, à 28 h/semaine pour la candidature de Mme Françoise LERAY, pour commencer au 29/10/2024, avec une période d'essai de 2 mois.

4- Adhésion assurance groupe statutaire = 12 POUR

Comme suite au mandat que nous avons donné au Centre de Gestion, ce dernier nous informe, qu'au terme de la procédure d'appel public à la concurrence en vue de l'attribution du marché d'assurance groupe des risques statutaires pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2028, le candidat suivant a été retenu : Courtier : RELYENS / Assureur : C.N.P (inchangé par rapport au marché en cours).

5- Adoption du rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Eau Potable 2023 = 12 POUR

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service D'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

6- Délibération pour la subvention du budget communal au CCAS = 12 POUR

Lors du vote du budget en début d'année, le Conseil Municipal a prévu une ligne budgétaire pour « alimenter » le budget du CCAS. La nouveauté, avec la M57, est qu'il faut émettre une délibération car c'est une subvention communale (comme on le fait déjà pour les associations).

7- Délibération Modificative budget Commune = 12 POUR

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la délibération modificative ci-après pour le budget Commune afin d'ajuster le budget prévisionnel :

FONCTIONNEMENT Dépenses		Équilibre budgétaire
Chapitre 014 - Art 739211 Attributions de compensation	1 239.00	
Chapitre 014 – Art 7392221 Reversement du FPIC	2 050.00	
FONCTIONNEMENT Dépenses		
Chapitre 011 - Art 60621 Combustible	- 3 289.00	
		0

8- STEP: avancement des travaux, subventions et financement

La nouvelle station sera en fonction le 07/11/2024. Il y a eu une fuite au niveau de la bâche soudée, mais elle a été réparée récemment par l'entreprise (co-traitant de SOGEA). Remplissage en cours. L'entreprise FOURNIÉ doit mettre le dégrilleur automatique. Les boues sont tirées toutes les deux semaines (150 €/h) : indispensable en attendant la mise en route. Le traitement se fait sur Aigre. Le coût de l'évacuation des boues est évalué à 5 000 € hors subvention.

9- Bâtiment ex-CdC Pays de Villefagnan

L'étude n'a pas été faite, le dossier pas prêt. De ce fait, la proposition de donner une réponse défavorable, pour l'achat de ce bâtiment, à la CC VAL de Charente est unanime, pour le moment.

10- SOLIHA:

Information concernant le nouveau calendrier prévisionnel d'exécution des travaux : l'entreprise est en redressement judiciaire. Un rendez-vous avec la nouvelle Directrice est prévu en janvier 2025 car l'opération est toujours d'actualité. Le calendrier prévisionnel a déjà été transmis aux élus.

11- Village d'Avenir :

Étude reprise d'activité de la station-service : étude flash en cours par la cheffe de projet.

Monsieur Plisson serait susceptible de vendre son terrain à une collectivité pour 60 000 € HT : Attendre le retour de l'étude de marché et des potentiels projets à envisager.

Une réunion publique est programmée pour le JEUDI 14 NOVEMBRE à 18h30, à la salle des fêtes concernant la restitution du micro-trottoir (Association Chemin de traverse).

Anne-Marie Lafond s'occupe de prendre contact avec l'association pour le kit de communication : distribution des flyers à organiser.

Venue de Mme la Sous-préfète le Mardi 5 novembre après-midi (14h à 17h) pour visiter la SARL Coquillaud et Les Fermes de Chassagne.

12- PLUI-PADD: ANNEXE 3

Réunions publiques, ateliers... tous les élus y sont conviés avec inscription obligatoire : réunion le 05/11 au soir et réunion PLUi le lundi 28/10.

13- Délaissé LGV :

Future présentation de l'entreprise ORION en décembre.

14- Horaires d'ouverture de la mairie au public = 10 POUR, 1 ABSTENTION et 1 CONTRE

Actuellement fermée uniquement le mercredi matin, proposition est faite de fermer toute la journée du mercredi au public, à partir du 1^{er} janvier 2025.

Réunions de bureau à 18h30 le mercredi.

15- Délibération Projet éolien de la plaine de Jouhé = 12 CONTRE

Projet de parc éolien dans les Deux-Sèvres avec une enquête publique réalisée : non-respect des chartes éoliennes, PETR et trame verte, elles seraient à moins de 800 m des habitations, ...

Nous sommes consultés car nous faisons partis du périmètre du projet. Il y a une véritable saturation sur la région. De plus, la CC a déjà voté défavorablement.

16- Demande particulière d'une professionnelle de santé de la Maison de Santé = 12 CONTRE

Marion Laheux, psychomotricienne, mutualisait un cabinet avec 2 autres professionnelles de santé. Aujourd'hui, seule, elle doit régler 200 € pour 1.5 jours de présence par semaine et demande une aide financière à la commune. En principe, possibilité de soutenir un ou une professionnel(le) de santé car nous sommes en reconnaissance de territoire défavorisé.

Mme Laheux souhaiterait que la commune participe pour les 2/3 du loyer. La CC Val de Charente peut, statutairement, procéder à l'aide aux loyers car elle est gestionnaire de la Maison de santé. La Commune pourrait procéder par une aide financière mais la convention nécessiterait que Mme Laheux reste dans les locaux 3 ans.

À l'unanimité, les élus refusent car cela créerait un précédent.

17- Devis

- Réparation du mur qui s'écroule sur le parking de la salle des fêtes : Ass MARPEN = 1 824.11 € TTC = 12 POUR avec la condition de couper les racines de l'arbre qui entraîne la chute du mur entre M et Mme Gaudron et la commune.
- 13 Tampons de tout à l'égout recensés, qui font trop de bruit, à modifier pour des « spécial poids lourds » : SOGEA = 12 774 € TTC = 11 POUR et 1 CONTRE (budget 2025)

 SADE = 17 484 € TTC
- Véhicule Berlingo d'occasion (ex-SNCF) de 2018 avec 147 124 km : Villefagnan Garage = 8 900 € TTC
 = 12 POUR
- Débroussailleuse à batterie + taille haie : PELLENC = 4 432.07 € TTC = 12 POUR
- La chaudière à La Poste est tombée en panne : Charles LAFFOND = 3 700 € TTC = 12 POUR

16- Informations et Questions diverses

- Sur le petit parking, route de Ruffec, devant chez M et Mme Bonnardel, présence de trous : sales et dangereux = voir pour reboucher + Trottoir glissant devant le cabinet dentaire route de Ruffec + problème de stationnement devant chez Laurent Loiseau dans le virage : dangereux.
- Demande de la part d'un privé, Monsieur Fertey, pour assurer des cours de musique à la salle des associations, les mercredis après-midi: proposition de 50 €/ trimestre en hiver et de 30 €/ trimestre printemps-été, payable à l'avance = convention à prévoir.
- Les calendriers 2025 : le BAT est en cours avec RIC Collectivités
- Monsieur Alain Chapoul vend ses terrains jouxtant le lotissement de la Chapelière. Une construction est déjà prévue début 2025. Problème avec Calitom pour que le camion benne puisse faire demi-tour ?
- Tournée pour les sapins faite : ressortir les décorations des années précédentes pour prévoir de les décorer dernière semaine de novembre/ première semaine de décembre : Laurent Loiseau peut se rendre disponible une demi-journée.
- Location du tivoli et de la salle des fêtes pour VAL = discutions lors du prochain conseil.
- Pierre Breton est sur un projet avec d'autres élus pour la valorisation des collines au plan d'eau, la végétalisation de la Voie Douce et l'acquisition de matériel adapté.
- Prochaine réunion de la Commission Tourisme : lundi 25/11/2024 à 18h30

- Octobre Rose : Café – tour de table pour samedi prochain à la maison de santé avec la venue de la sage-femme Géraldine Fontanaud.

Séance levée à 23h25

Bonntrdil